



Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le

ID : 076-217605765-20260626-643-DE



***EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL***

Date de convocation

Le 24 Juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Benoit ROUGEOLLE, Maire.

Date de publication

Le 03 Juillet 2026

Etaient présents : ROUGEOLLE Benoit, JEANNE Laurent, SANSON Maryline, BADMINGTON Stéphane, COLOMBEL Gaëtan, GABRIEL Fabienne, DOURLIN Aurélien, PATTERSON Gwladys et ORANGE Antoine formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents : BUNIAS David, BERTHELOT Florence, LEBOUCHER Christine, LECOURT Corinne, BOUVER Isabelle et VIGNE Romain

Présents : 9

Votants : 9

Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2026 – 1.1– 50 – RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE/MAIRIE - AVENANTS

La présente délibération annule et remplace la délibération n°2026-1.1-44

Vu la délibération n°2024-1.1-40 du 13 septembre 2024 approuvant le marché de travaux de rénovation énergétique de l'école et la mairie.

Considérant que l'école ferme à compter du 3 juillet et que les classes modulaires ne seront plus utilisées, les modules ALGECO peuvent être enlevés.

Considérant les différents aléas de chantier

Considérant qu'il convient de rénover les sols de la mairie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Adopte les devis des entreprises ci-dessous
- Autorise le Maire à signer les avenants correspondants.

N°	Lot	N° Avenant	HT	TVA	TTC
Lot 1	Classes provisoires ALGECO	Avenant n°1	- 6 006.03 €	-1 201.21 €	-7 207.24

Lot 2	Gros œuvre BUQUET	Avenant n°6	1 399.00 €	279.80 €	1 678.80 €
Lot 6	Menuiseries extérieur SEMAP	Avenant n°3	1 230.00 €	246 €	1478.00 €
Lot 8	Platerie... GALLI	Avenant n°3	-576.11 €	-115.22 €	-691.33 €
Lot 10	Electricité SNME	Avenant n°5	245.00 €	49.00 €	294.00 €
Lot 11	Peinture LAMY LECOMTE	Avenant n°1	3 941.58 €	788.32 €	4 729 90 €

- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026
- Dit pour avis que les surcouts dus à des erreurs ou malveillance des entreprises ne devraient pas incomber à la commune.

Voté à l'unanimité

Le Maire
Benoit ROUGEOLLE

En mairie, le 03 Juillet 2026
La Secrétaire de séance,
Fabienne GABRIEL